

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE
SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**

**ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de ventes, de tournois et de cotisations dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des ventes, des tournois et des cotisations comptabilisés, de l'excédent des produits et des charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 et de l'actif net au 31 mars 2022, au 31 mars 2021 et au 1 avril 2020. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe RDL Drummondville SENCRL¹

Drummondville
Le 8 juin 2022

¹ Par Marie-France Lambert, CPA auditrice

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**Résultats****Pour l'exercice clos le 31 mars****2022****2021****PRODUITS (annexe A)****328 058 \$****374 542 \$****CHARGES**

Stocks au début	11 589	5 497
Achats	16 457	22 444
Stocks à la fin	(4 530)	(11 589)
Salaires et charges sociales	84 277	80 628
Aide aux clubs	275	18 531
Assurances	1 973	398
Commissions	28 309	13 121
Communications	3 039	1 686
Créances recouvrées	-	(136)
Dépenses des tournois	59 601	93
Formation	1 885	-
Fournitures de bureau	5 795	4 313
Frais bancaires	803	597
Frais de déplacements	3 494	1 191
Frais de réunions	790	51
Location de salles	735	135
Publicité et promotion	2 066	-
Représentation	6 331	1 702
Services professionnels	16 372	16 668
Taxes et permis	36	36
Autres	2 015	2 830

241 312**158 196****EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES****86 746 \$****216 346 \$**

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**Évolution de l'actif net**

Pour l'exercice clos le 31 mars

	Affectation interne (note 3)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	29 460 \$	365 143 \$	394 603 \$	178 257 \$
Excédent des produits sur les charges	81 839	4 907	86 746	216 346
Affectation interne (note 3)	174 303	(174 303)	-	-
SOLDE À LA FIN	285 602 \$	195 747 \$	481 349 \$	394 603 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Situation financière

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Trésorerie	466 511 \$	382 784 \$
Débiteurs (note 4)	21 059	11 098
Subventions d'appariement des dons (note 5)	32 772	27 316
Stocks	4 530	11 589
	524 872 \$	432 787 \$

PASSIF

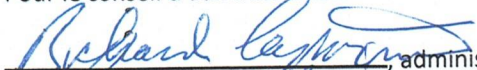
PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	10 752 \$	6 444 \$
Dépôts sur prêts de matériel	740	740
Apports reportés (note 7)	2 031	1 000
	13 523	8 184
DETTE À LONG TERME (note 8)	30 000	30 000
	43 523	38 184

ACTIF NET

ACTIF NET AFFECTÉ	285 602	29 460
ACTIF NET NON AFFECTÉ	195 747	365 143
	481 349	394 603
	524 872 \$	432 787 \$

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 mars****2022****2021****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent des produits sur les charges	86 746 \$	216 346 \$
Ajustement pour :		
Aide gouvernementale	-	(10 000)
	86 746	206 346
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(9 961)	270
Stocks	7 059	(6 092)
Subventions d'appariement des dons	(5 456)	(27 316)
Créditeurs	4 308	(2 765)
Dépôts sur prêts de matériel	-	(100)
Apports reportés	1 031	(84 000)
	83 727	86 343
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	83 727	126 343
TRÉSORERIE AU DÉBUT	382 784	256 441
TRÉSORERIE À LA FIN	466 511 \$	382 784 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir le jeu de scrabble, regrouper les clubs de scrabble francophone et de recruter les jeunes en milieu scolaire afin d'assurer la relève.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances, la valeur nette de réalisation des stocks et la dépréciation des actifs financiers.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les produits provenant des cotisations sont constatés dans la période couverte par ces produits.

Autres produits

Les revenus provenant de ventes, homologation de clubs, redevances spéciales SIMM, ainsi que les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les biens ou services ont été livrés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de championnats du monde et tournois sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs et des subventions.

Un passif financier évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de ses créditeurs, de ses dépôts sur prêts de matériel et de sa dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Notes complémentaires

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 256 142 \$ de l'actif net non affecté dont 6 334 \$ pour l'aide aux clubs, 9 500 \$ pour le championnat du Québec, 20 540 \$ pour les jeunes, 10 300 \$ pour l'équipe nationale, 21 129 \$ pour l'équipe nationale jeune et le scrabble scolaire, 100 000 \$ pour le changement du site web et divers outils de promotions et 88 339 \$ pour le programme Placement sports et loisirs.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Clients	10 034 \$	211 \$
Avances pour tournois	8 330	9 809
	18 364	10 020
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	2 695	1 078
	21 059 \$	11 098 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Notes complémentaires

Au 31 mars 2022

5. FONDS DE DOTATION

L'organisme a souscrit au cours de l'exercice 2021 au programme Placement sports et loisirs lui permettant de recevoir une subvention de contrepartie versée par le Regroupement loisir et sport du Québec

Dans le cadre du Programme, une partie des sommes versées à l'organisme est détenu dans un Fonds de dotation pour un minimum de dix ans. Après ce délai, l'organisme pourra avoir accès à ces fonds.

	2022	2021	Total
Sommes conservées par le Regroupement Loisir et Sport du Québec			
Subvention du programme Placement sport et loisirs - Mesure Covid 19 - 10 ans	- \$	13 592 \$	13 592 \$
Subvention du programme Placement sports et loisirs - Appariement supplémentaire - 10 ans	8 029	-	8 029
Subvention du programme Placement sports et loisirs - 10 ans	20 736	-	20 736
	28 765 \$	13 592 \$	42 357 \$

6. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	3 642 \$	634 \$
Salaires et vacances	6 249	5 068
Retenues à la source et charges sociales	861	742
	10 752 \$	6 444 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Notes complémentaires

Au 31 mars 2022

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	1 000 \$	85 000 \$
Plus : Montant reçu	2 031	1 000
	3 031	86 000
Moins : Montant constaté à titre de produits	1 000	85 000
Solde à la fin	2 031 \$	1 000 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt de 40 000 \$, déduction faite d'une aide gouvernementale de 10 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral	30 000 \$	30 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	- \$
2024	30 000 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

Renseignements complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 mars

2022**2021****ANNEXE A - PRODUITS**

Subvention du gouvernement du Canada	- \$	24 896 \$
Subvention du Ministère de l'Éducation du Québec	191 553	303 915
Cotisations	42 419	15 595
Dons	18 766	13 044
Homologation de clubs	2 636	164
Intérêts	256	416
Redevances spéciales SIMM	-	116
Tournois	53 009	116
Ventes de produits	16 327	15 024
Autres	3 092	1 256
	328 058 \$	374 542 \$